



**LÉGENDE**

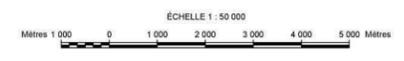
- Limite du parc national de Frontenac
- Limite de municipalité locale
- Limite de municipalité régionale de comté (MRC)
- Zone de préservation extrême
- Zone de préservation
- Zone d'ambiance
- Zone de services

**SOURCES**

Base de données topographiques du Québec (BDTD) à l'échelle 1 : 20 000.  
 Extrait de la Base de données cadastrales du Québec en date du 21 juillet 2016.  
 Système de découpage administratif du Québec (SDA) à l'échelle 1 : 20 000.  
 Compilation numérique des arpentages produite par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec à l'échelle 1 : 20 000.  
 Compilation numérique cadastrale produite par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec à l'échelle 1 : 20 000.  
 Extrait des arpentages officialisés au Registre du domaine de l'État en date du 2 décembre 2015.

**NOTES**

Une version anglaise de ce plan est également disponible. En cas de divergence, la version française doit primer.  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPE), NAD83, (fuseau 7, méridien central 70° 30' Ouest).  
 Cette minute annule et remplace la minute 552 du sous-joint.



**PARC NATIONAL DE FRONTENAC  
ZONAGE**

Québec, le 31 août 2016  
 Minute : 557

Signé numériquement par :  
 Stéphane Moreau  
 Arpenteur-géomètre  
 matricule 2190

Dossier BAGQ : 534945

Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.  
 Signé numériquement le 21 septembre 2016  
 Stéphane Moreau, arpenteur-géomètre  
 Pour l'arpenteur général du Québec  
 Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.  
 Copie conforme de l'original, le  
 Pour l'arpenteur général du Québec